



PETIT DÉJEUNER
CONFÉRENCE

10 Sept. 2019

[S'INSCRIRE](#)

HORAIRES

De 9h00 à 10h30 - Accueil 8h30

OPTIMIND

Optimind, acteur indépendant leader du conseil en gestion des risques, réalise 30 millions d'euros de chiffre d'affaires et réunit plus de 200 collaborateurs autour de cinq practices : Actuarial & Financial Services, Corporate Risk Services, Risk Management, Business Transformation, Business Process Outsourcing.

Optimind accompagne les organismes assureurs, banques et grandes entreprises autour de la définition de la stratégie, de la gestion des risques et de la transformation.

LIEU

Auditorium Optimind
46 rue La Boétie - 75008 PARIS
[Se repérer sur la carte](#)

INSCRIPTION

Le nombre de place étant limité, nous vous invitons à confirmer votre présence avant le 06/09/2019

Pour vous inscrire : pdj@optimind.com
Réf. 20190910 ou sur le site www.optimind.com

optimind.
manage risk, build your future

STRATEGY | Finance | Risk | Compliance | Human Resources

Digital Transformation | MARKET | Data | BPO

LOI PACTE

Vers un nouveau marché de l'épargne retraite

Votée en avril dernier, la loi Pacte constituera une évolution majeure pour le marché de l'épargne salariale, de l'assurance vie et de l'épargne retraite.

L'ordonnance, l'arrêté et le décret portant sur la réforme de l'épargne retraite apporteront des précisions sur les nouvelles opportunités offertes aux assurés et les nouvelles obligations des acteurs du marché. Ces nombreuses précisions porteront notamment sur les modalités de regroupement des produits d'épargne retraite existants au sein d'un PER, de mise en place d'un canton, la possibilité de sortie en capital ou encore la possibilité de transfert des contrats d'assurance vie et du PER.

Avec ces éléments, les assureurs seront désormais en mesure d'anticiper les adaptations qui devront être apportées à leur stratégie financière.

A l'occasion de ce petit déjeuner, les experts d'Optimind présenteront de manière détaillée les évolutions à venir sur les produits d'épargne retraite et les impacts opérationnels et de positionnement induits pour les assureurs. Des projections, suivant différents scénarios économiques du PER, seront développées pour en identifier les effets à court et long terme sur la stratégie financière des assureurs sur le périmètre de l'épargne retraite.

INTERVENANTS

Gildas Robert, senior partner Actuarial & Financial Services

Valérie Deppe, partner Actuarial & Financial Services

Emilie Edroux, consultante senior Actuarial & Financial Services, expertise leader Epargne Retraite

8h30 *Accueil*

9h00 **Présentation de la loi Pacte**

- Contexte économique
- Evolutions de l'épargne salariale et l'assurance vie
- Evolutions de l'épargne retraite

9h20 **Le nouveau marché de l'épargne retraite**

- Focus sur le PER
- Nouvelles opportunités
- Evolutions induites en termes de processus pour les assureurs

9h50 **Impacts sur l'ALM liés à l'introduction du PER**

- Description de nos hypothèses de modélisation
- Stratégies financières des assureurs suivant différents scénarios économiques et tests de sensibilité
- Impacts pour les assureurs et les assurés

10h20 Questions / Réponses

10h30 *Fin du petit déjeuner*